



Rubrique: Concordats

Sous-rubrique: Faillite lors d'un concordat

Date de publication: SHAB 20.07.2021

Publications supplémentaires: KABVD 20.07.2021

Date d'échéance prévue: 20.07.2026

Numéro de publication: NA05-0000000104

Entité de publication

Tribunal d'arrondissement de Lausanne, Allée Ernest-Ansermet 2, 1014 Lausanne Adm cant

Faillite lors d'un concordat TopDeal SA

Débiteurs:

TopDeal SA

CHE-169.032.950

Rue du Centre 136

1025 St-Sulpice VD

Date de l'ouverture de la faillite : 14.07.2021

Remarques juridiques:

Publication selon l'art. 296b LP.

Remarques juridiques complémentaires:

LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

Retrait du sursis concordataire 293 LP et Faillite

Par décision du 14 juillet 2021, le président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne a pris acte du retrait par TOPDEAL SA, Rue du Centre 136, 1025 St-Sulpice, de la procédure concordataire définitive, révoqué le sursis définitif accordé le 24 août 2020 et prolongé le 17 février 2021, relevé Christophe SAVOY, agent d'affaires breveté à Yverdon-les-Bains, de sa mission de commissaire au sursis définitif et prononcé la faillite de TOPDEAL SA, avec effet au mercredi 14 juillet 2021 à 12:00 heures.

Vous avez le droit de recourir au Tribunal cantonal, cour des poursuites et faillites, par acte déposé en deux exemplaires à mon greffe, dans les dix jours dès la présente décision

Délai : 20 jours

Point de contact:

Tribunal d'arrondissement de Lausanne,

Allée Ernest-Ansermet 2,

1014 Lausanne Adm cant